



## COMMUNIQUE

### Mobilisation réussie le 19 mai 2015 sur tous les sites Atos de France

Le 19 mai 2015, à l'appel des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA, Solidaires, plus de 2000 salariés ont débrayé et fait grève dans tous les sites Atos de France pour exiger :

- **Pas de gel des salaires, une augmentation générale pour tous qui améliore le pouvoir d'achat**
- **Le maintien des jours de RTT, le respect du code du travail et des conventions collectives**
- **Le maintien des garanties santé et prévoyance et du financement de la direction**
- **L'arrêt des ruptures conventionnelles imposées et des licenciements.**

En effet, la direction d'Atos a annoncé le gel des salaires en 2015 alors que les actionnaires ont reçu des dividendes en hausse de 14% au titre des résultats 2014 et une nouvelle augmentation de 10% par action est prévue dans les deux prochaines années.

De plus, suite à l'OPA amicale d'Atos sur Bull, sous prétexte d'harmonisation des statuts des différentes sociétés Atos avec ceux des sociétés de l'UES Bull, la direction veut :

- **Réduire le nombre de jours de RTT dans plusieurs sociétés et supprimer ou refuser d'attribuer les jours de fractionnement dans les autres,**
- **Réduire la part employeur dans le financement des complémentaires santé et de prévoyance.**

Les résultats économiques du groupe Atos sont très bons, y compris en France. La seule justification donnée par la direction pour « expliquer » ces mesures de régression sociale est l'objectif de porter la rentabilité d'Atos France au même niveau des autres unités Atos à l'étranger dont certaines à bas coût du travail

**«TROP C'EST TROP»** : ont dit les salariés d'Atos, plus particulièrement des sites de provinces où la participation a atteint partout les 50% des présents et les a même dépassé dans plusieurs établissements.

L'avertissement donné à la direction par cette mobilisation nationale est sans ambiguïté.

**A Bezons, siège de l'entreprise, une délégation de salariés et de représentants syndicaux, a été reçue par la direction d'Atos France. Cette dernière a annoncé la relance des négociations salariales en affirmant qu'il y aurait des augmentations mais sans en donner le montant et la forme de distribution.**

En ce qui concerne le temps de travail, même s'il y a un progrès par rapport aux précédentes propositions de la direction, sa volonté de réduire le nombre de jours de RTT à 9, reste inacceptable. Elle ne veut toujours pas attribuer les jours de fractionnement. Quant à la complémentaire santé et la prévoyance, la direction s'est contentée de la renvoyer aux négociations à venir...

RIEN N'EST DONC ACQUIS, même si un rendez-vous est prévu le 26 mai 2015 avec Philippe Mareine DRH du Groupe Atos.

**C'est pourquoi, les organisations syndicales ont décidé de POURSUIVRE LA MOBILISATION pour maintenir la pression. Elles se réuniront dès la semaine 21 pour préparer les prochaines actions qui seront plus fermes si cela s'avère nécessaire.**